

---

## ANNEE UNIVERSITAIRE 2023-2024

### INSCRIPTIONS A COMPTER DU 11.07.2023

---

### Doctorants en 1<sup>ère</sup> année : comment s'inscrire ?

L'inscription en Doctorat à l'INSA Lyon se déroule en 2 phases :

- **1<sup>ère</sup> phase** : l'**inscription pédagogique** auprès de l'Ecole Doctorale via le logiciel « ADUM »
- **2<sup>ème</sup> phase** : l'**inscription pour l'accompagnement et l'inscription administrative** auprès de l'INSA Lyon via les plateformes ADUM et PEGASE.

**Votre inscription sera terminée et validée seulement à la fin des 2 phases.**

#### 1<sup>ère</sup> phase : Inscription auprès de votre Ecole Doctorale (étape 1 à 4 de ADUM)

- Après avoir obtenu l'accord de votre directeur de thèse, vous **créez vous-même votre compte ADUM** en indiquant une **adresse mail personnelle valide et pérenne**.

C'est à cette adresse que les informations nécessaires à votre connexion sur ADUM vous seront envoyées et c'est cette adresse qui sera utilisée pendant toute la durée de votre Doctorat pour vous contacter si besoin.

- **Connectez-vous** à l'application ADUM en utilisant l'url <https://adum.fr/index.pl?site=UDL>, en sélectionnant ensuite comme établissement l'INSA Lyon et en utilisant les identifiants reçus par mail.

- **Créez votre dossier** en ligne en remplissant les informations demandées pour procéder à votre inscription pédagogique en Doctorat. Certains onglets contiennent des champs obligatoires (indiqués par un astérisque). Il s'agit de : Informations personnelles | Cursus | Thèse | Financements.

**Vérifiez sur le site de votre Ecole Doctorale les éléments nécessaires pour l'inscription pédagogique (notamment la convention de formation obligatoire) et le programme de formation à effectuer pendant votre Doctorat.**

- Lorsque toutes les données nécessaires à votre inscription pédagogique sont saisies, vous devez **soumettre votre demande** à l'Ecole Doctorale.

- L'application prévoit la **validation électronique** de votre dossier par le secrétariat de l'Ecole Doctorale, votre directeur de thèse, votre directeur de laboratoire, puis votre directeur d'Ecole Doctorale.

**Vous pouvez suivre l'avancement de ces validations dans l'application ADUM en consultant votre dossier régulièrement.**

#### 2<sup>ème</sup> phase : Inscription auprès de l'INSA Lyon (étape 5 et 6 de ADUM + processus d'inscription administrative *via* PEGASE)

Lorsque votre dossier pédagogique arrive à l'étape 5/6, il est étudié par le **département FEDORA qui vérifie que votre dossier administratif est complet et recevable** avant que votre inscription soit finalisée par la Direction Administrative de la Formation (DAFOR).

**Nous vous rappelons qu'il est de votre responsabilité de vérifier l'avancement de votre dossier sur l'application ADUM.**

---

<sup>1</sup> Coordonnées des Ecoles Doctorales en annexe, en dernière page.

Liste des documents à télécharger dans ADUM, onglet « Documents complémentaires », afin que votre dossier administratif soit considéré comme complet et recevable :

**Justificatif d'identité**

\* Pour les personnes de nationalité française : copie de la carte d'identité ou du passeport,

\* Pour les personnes de nationalité étrangère : copie du passeport et si nécessaire, copie du visa + extrait d'acte de naissance traduit en français ou anglais.

**Justificatif de financement**

\* Copie du contrat de travail ou de l'attestation de bourse, en français ou en anglais.

Il doit être précisé sur ce justificatif **le montant et la durée du financement** et il doit être **signé par toutes les parties**. *L'inscription en Doctorat à l'INSA Lyon est conditionnée par la justification de ressources financières équivalentes au minimum au montant du SMIC net (1 383,08 € au 1<sup>er</sup> Mai 2023), durant au moins les 3 premières années d'inscription en thèse (au prorata pour les thèses à temps partiel) – comme indiqué dans la Charte du Doctorat.*

Si au moment de l'inscription, vous n'êtes pas en possession de votre contrat de travail ou de tout autre justificatif de financement, vous devez fournir une attestation de votre directeur de laboratoire certifiant l'obtention d'un financement avec le montant et la durée (précisions obligatoires). Vous déposerez sous ADUM une copie de votre contrat ou de votre bourse dès que le document sera en votre possession.

**Convention individuelle de formation doctorale**

Ce document, fourni par votre Ecole Doctorale, doit être complété et signé par votre directeur de thèse.

**Attestation de responsabilité civile**

Il s'agit d'une assurance qui couvre un dommage causé à une autre personne. Elle peut être souscrite auprès d'une assurance privée.

**Attestation CVEC**

Dans le cadre de la loi ORE, il a été mis en place **une Contribution de Vie Etudiante et Campus (CVEC) de 100 €** obligatoire, à payer préalablement au CROUS.

Connectez-vous à cette adresse : <https://messervices.etudiant.gouv.fr>

**Une attestation vous sera délivrée**, que vous deviez payer ou que vous soyez exonéré (voir conditions d'exonération sur le site ci-dessus).

Les documents suivants doivent être au préalable téléchargés sur le site internet <https://fedora.insa-lyon.fr/fr/content/inscription-en-1ere-annee>

**Document « Ecoles Doctorales – Disciplines »**

Ce document doit être complété (veillez à cocher la case correspondant à votre cas) et signé par le doctorant et le directeur de thèse.

**Charte du Doctorat**

Ce document doit être obligatoirement signé par le doctorant, le directeur de thèse (et co-directeur si nécessaire) ainsi que le directeur de laboratoire.

---

**Pour les doctorants en cotutelle :**

**Certificat de scolarité précisant l'année d'inscription (1<sup>ère</sup> année, 2<sup>ème</sup> année, etc...) et attestation de paiement ou d'exonération de l'établissement partenaire pour 2023-2024**

**Convention de cotutelle**

**La convention de cotutelle doit obligatoirement être validée par le département FEDORA et l'établissement partenaire, avant signatures.** Si la cotutelle a déjà été validée et signée, vous pouvez la télécharger dans l'onglet « Documents complémentaires ».

Si non, merci de prendre contact avec le département FEDORA : [fedora-doc@insa-lyon.fr](mailto:fedora-doc@insa-lyon.fr)

**IMPORTANT** : Vous devez vous acquitter de la CVEC uniquement si vous effectuez un séjour à l'INSA Lyon durant l'année universitaire 2023/2024.

---

## ETAPE FINALE : INSCRIPTION ADMINISTRATIVE AU SERVICE SCOLARITE

Vous pouvez vous présenter à la DAFOR pour votre inscription :

1. Après validation sur ADUM des étapes 1/6 à 6/6,
2. Après vérifications, vous recevrez un mail de l'adresse « [doctorat@insa-lyon.fr](mailto:doctorat@insa-lyon.fr) », contenant le détail de la procédure de paiement des frais d'inscription. Ce mail vous sera envoyé à l'adresse personnelle indiquée sur ADUM. Vous pouvez régler par virement, chèque, et à l'agence comptable par CB, sous remise du coupon « Frais de scolarité à percevoir » que vous pouvez récupérer auprès de la DAFOR.

**A l'issue de ces démarches, votre inscription sera validée dans ADUM et votre certificat de scolarité, votre carte d'étudiant et votre compte informatique vous seront remis ou envoyés dans le cas d'une inscription par correspondance.**

## Contacts

### Département FEDORA

Bâtiment Direction  
37 Avenue Jean Capelle  
69 100 Villeurbanne  
Tel : 04.72.43.85.61  
Mail : [fedora-doc@insa-lyon.fr](mailto:fedora-doc@insa-lyon.fr)

**Fermeture d'été : du 28 juillet 2023 au 28 août 2023 inclus**

### Direction Administrative de la Formation (DAFOR)

Bâtiment Camille Claudel  
8 Allée du Rhône  
69 621 VILLEURBANNE Cedex  
Tel : 04.72.43.85.60  
Mail : [doctorat@insa-lyon.fr](mailto:doctorat@insa-lyon.fr)

**Service fermé au public le vendredi après-midi**

**Fermeture d'été : du 28 juillet 2023 au 28 août 2023 inclus**

### Agence comptable

Bâtiment Direction – dernier étage  
37 Avenue Jean Capelle  
69 621 VILLEURBANNE Cedex  
Service ouvert au public tous les après-midis du lundi au jeudi, et le vendredi matin

## MONTANT DES DROITS UNIVERSITAIRES

Arrêté du 11 mai 2022 portant modification de l'arrêté du 19 avril 2019 relatif aux droits d'inscription dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur

| DOCTORAT               |           |
|------------------------|-----------|
| ↪ Droits d'inscription | 380 euros |

## EXONERATION DES DROITS D'INSCRIPTION

| SITUATION  |
|--|
| <input type="checkbox"/> <b>Bourse CSC</b> Programme UTT-INSA  |
| <input type="checkbox"/> <b>Cotutelle internationale</b> : dans les cas prévus par une convention cadre spécifique entre établissements concernés.                       |
| <input type="checkbox"/> <b>Boursier du Gouvernement Français ou Egide</b> , sur présentation de l'attestation précisant le statut d'doctorant comme boursier et exonéré |

## SECURITE SOCIALE

La sécurité sociale est désormais gratuite pour tous les étudiants français et étrangers.

Si vous effectuez un séjour inférieur à 90 jours :

Vous ne relevez pas de la Sécurité Sociale française et êtes vivement encouragés à souscrire une assurance de votre pays d'origine ou une assurance française qui sera valable en France pour la totalité de votre séjour

Vous vous inscrivez pour la 1<sup>ère</sup> fois dans l'enseignement supérieur en France ?

Il faut vous inscrire sur le site <https://etudiant-etranger.ameli.fr/>

Nous vous invitons à consulter ce site : vous y trouverez tous les renseignements nécessaires pour chaque situation (salarié, EEE, hors EEE) : <http://www.etudiant.gouv.fr/cid104942/la-securite-sociale.html>

## ANNEXE

### CONTACT DES ECOLES DOCTORALES

|             |  |
|-------------|--|
| CHIMIE      | <a href="mailto:secretariat@edchimie-lyon.fr">secretariat@edchimie-lyon.fr</a>       |
| E2M2        | <a href="mailto:secretariat.E2M2@univ-lyon1.fr">secretariat.E2M2@univ-lyon1.fr</a>   |
| EDISS       | <a href="mailto:secretariat.ediss@univ-lyon1.fr">secretariat.ediss@univ-lyon1.fr</a> |
| EEA         | <a href="mailto:secretariat.edeea@insa-lyon.fr">secretariat.edeea@insa-lyon.fr</a>   |
| INFOMATHS   | <a href="mailto:infomaths@univ-lyon1.fr">infomaths@univ-lyon1.fr</a>                 |
| MATERIAUX   | <a href="mailto:yann.de-ordenana@ec-lyon.fr">yann.de-ordenana@ec-lyon.fr</a>         |
| MEGA        | <a href="mailto:mega@insa-lyon.fr">mega@insa-lyon.fr</a>                             |
| SCIENCES SO | <a href="mailto:eva.modolo@univ-lyon2.fr">eva.modolo@univ-lyon2.fr</a>               |